

## **DELIBERATION N° 2003/23-06-01 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire, rapporteur, indique à l'Assemblée que Madame Viviane WADIER, conseillère municipale élue lors du scrutin du 18 mars 2001 sur la liste « Ludres Notre Ville », lui a fait part de sa démission du Conseil Municipal, le 26 mai 2003, pour prendre effet au 1<sup>er</sup> juin 2003.

Par lettre du 27 mai 2003, Monsieur le Préfet a été informé de cette démission.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

En conséquence, Monsieur le Maire déclare installé dans sa fonction de conseiller municipal : Monsieur Philippe FRANOUX, candidat sur la liste « Ludres Notre Ville ».  
Monsieur FRANOUX entrera dans les commissions où siégeait Madame WADIER.